**Introduction liminaire d’Yves TALHOUARN**

**CTS du 16 mars 2023**

Juste quelques mots pour ouvrir nos échanges de cette fin d'après-midi.

Notre séance d'aujourd'hui est donc consacrée à une première restitution de l'avancée de nos quatre groupes thématiques.

Un premier constat tout de suite : nos groupes ont produit.

Le groupe Prévention et promotion de la sante s’est réuni deux fois dont la dernière le 2 mars. Le compte rendu de sa première réunion figure d'ailleurs sur notre site informatique avec l'accord de son animatrice, Martine Antoine.

Le groupe Accès et continuité des soins vient de se réunir le 9 mars et le compte rendu de cette réunion a été diffusé hier soir aux 85 personnes qui le composent.

Le groupe Déterminants de la santé s'est réuni également le 9 mars et la synthèse de ses travaux vient de vous être diffusée lundi matin.

Le groupe Santé mentale se réunira quant à lui le 30 mars. Comme les groupes prévention et accès aux soins, il est ouvert au-delà des membres de la CSSM, aux personnes qui ont contribué à notre apport au CNR. Je reviendrai sur cet aspect.

Avant de passer la parole aux personnes qui ont animé les groupes thématiques pour qu'elles nous fassent part de leurs premières propositions, une précision sur le contenu de notre démarche générale.

Il a paru opportun aux animatrices et animateurs de ces groupes de renforcer la lisibilité même de leurs propositions, sans revenir bien entendu sur la méthodologie et les axes de travail que nous avons retenus depuis des mois et qui ont d'ailleurs fait la preuve de leur opportunité au constat de l'avancée de nos travaux.

Nous avons donc tenu une réunion consacrée à cette question le 6 mars en soirée en visioconférence.

Il ressort de cette réunion plusieurs propositions que je vous soumets et qui sont utiles à prendre en compte avant la restitution de chacun des groupes.

Tout d'abord, les propositions des groupes pourront se décliner selon deux axes synthétiques ;

- "contribuons à la construction d'un écosystème de soins pertinent en val de marne"

- "appuyons nous sur l'intervention citoyenne impliquant l'ensemble des parties prenantes dans une logique de promotion de la sante"

Ensuite, dans ce cadre, se concentrer sur l'essentiel en terme d'opérationnalité comme de transversalité. Notre contribution au contenu du futur PRS doit viser à permettre et  à  faciliter les projets concrets que nous souhaitons développer en Val-de-Marne.

Troisièmement, tenir une réunion élargie pour finaliser notre apport, comme nous l'avons fait le 23 novembre au titre du CNR. Les groupes thématiques ont d'ailleurs anticipé ce concept d'élargissement en invitant à leurs travaux des personnes non membres du CTS ce qui est une bonne chose. Ainsi le compte rendu du groupe Accès aux soins a été diffuse hier soir à 85 personnes. Il nous faudra tenir cette réunion élargie dans les tout premiers jours d'avril, compte tenu de la date butoir de la transmission à l'ARS.

Enfin, prolonger la mobilisation autour du PRS 3, après qu'il ait été arrêté par l’ARS, soit à l'automne prochain, pour pérenniser la dynamique que nous avons créée et être attentif notamment aux conditions de sa mise en application en Val-de-Marne.

Dernier mot de ma part et après je m'arrête, promis.

Je vous propose que notre contribution finale, donc après la réunion élargie à tenir début avril, soit transmise parallèlement à sa transmission à la direction générale de l’ARS, aux responsables des institutions concernées, à savoir le président du conseil départemental, la présidente de l'association des maires, pour contribuer aux avis que le conseil départemental comme les conseils municipaux auront à émettre sur le PRS et dont les représentants siègent d'ailleurs au sein du CTS, ainsi qu'à  la présidente de la région, le président de la MGP et les présidents des trois EPT du Val-de-Marne.